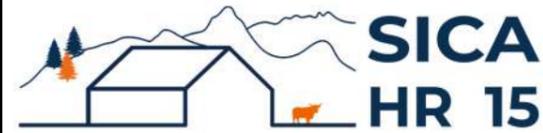


# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **EARL ROUQUET**  
**Courbesserre**  
**15340 CASSANIOUZE**

Localisation  
du/des projet(s): **COURBESSERRE**  
**15340 CASSANIOUZE**

## Description du projet de construction

- 1 - Une fumière couverte en extension de la stabulation existante d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 297 m<sup>2</sup>.
- 2 - Création d'une fosse à lisier sous caillebotis dans la stabulation existante d'un volume total de 567 m<sup>3</sup> et d'une profondeur moyenne de 2,25m

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE		PC5b	PLAN DE FACADES	1:250
PC2-5a	PLAN DE MASSE ET DE TOITURE	1:500	PC6-7-8	DOCUMENT GRAPHIQUE	
PC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE	1:500			



Architecte:

**Philippe HERNANDEZ**

SICA Habitat Rural - Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

**Aurillac, le 26/11/2024.**

Dessiné par:

**Julie GINISTY**

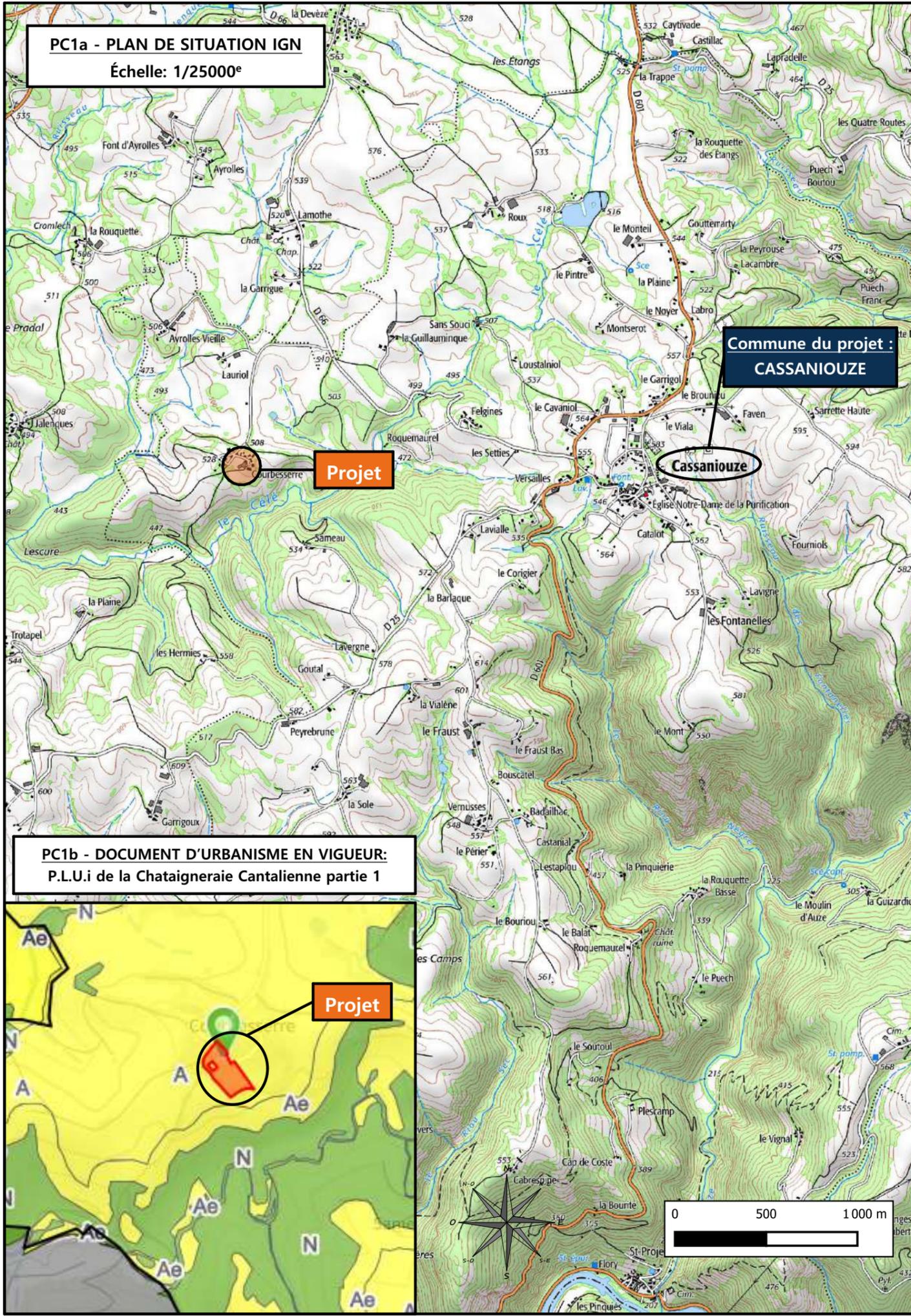
N° Client:	N° Document:	N° de page:
1644	PC01	1/6

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	26/11/2024	J.G.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>

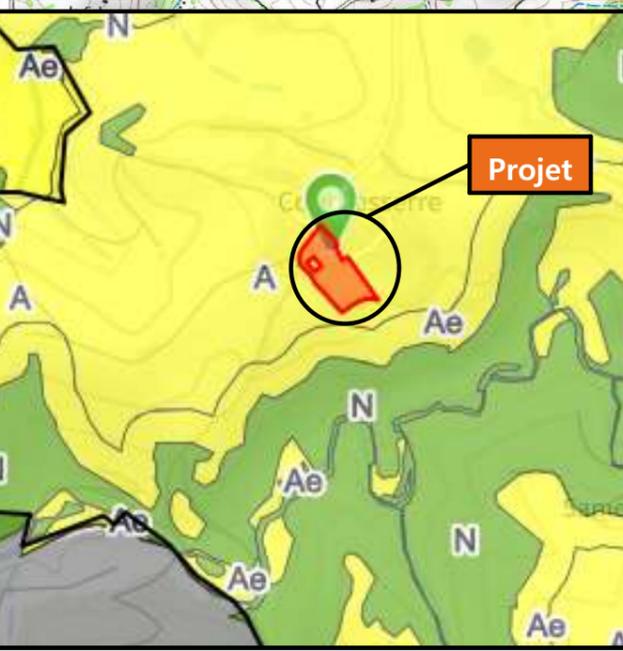


**PC1a - PLAN DE SITUATION IGN**  
Échelle: 1/25000<sup>e</sup>

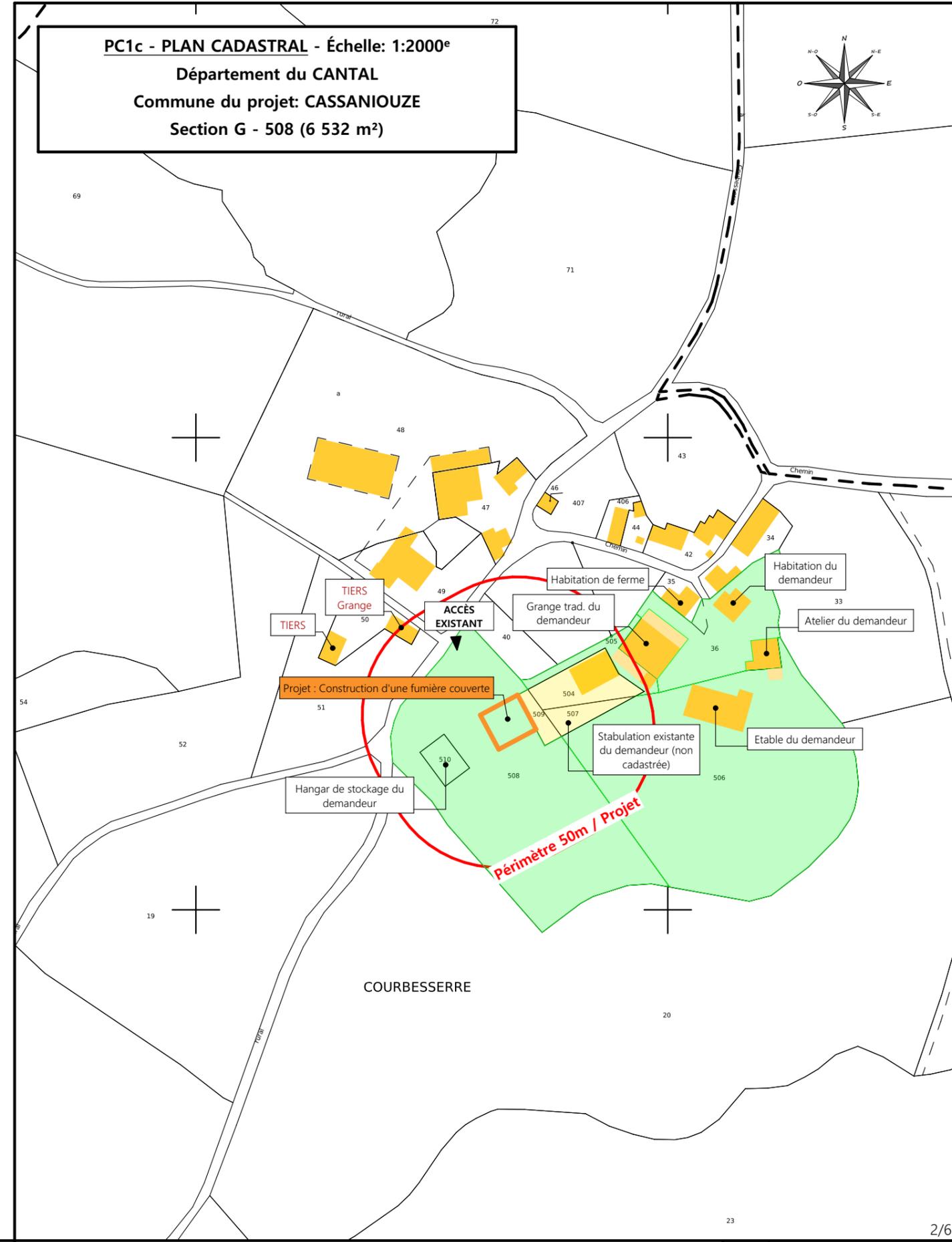
**Commune du projet :  
CASSANIOUZE**

**Projet**

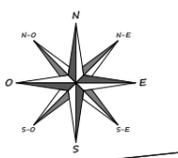
**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:**  
P.L.U.i de la Chataigneraie Cantalienne partie 1



**Projet**



**PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1:2000<sup>e</sup>**  
Département du CANTAL  
Commune du projet: CASSANIOUZE  
Section G - 508 (6 532 m<sup>2</sup>)



**Projet : Construction d'une fumière couverte**

**Périmètre 50m / Projet**

COURBESSERRE

N° Client: 1644	Projet : Construction d'une fumière couverte et création d'une fosse à lisier sous caillebotis		Dessiné par: Julie GINISTY	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Adresse du projet : COURBESSERRE 15340 CASSANIOUZE			
<b>PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE</b>			PC1a,b,c Éch : VARIEE	N° déclaration : 042593PC000550312 Architecte : Philippe HERNANDEZ
			Aurillac, le 26/11/2024	



Alt. : 511 m

±0.00 Niveau Terrain Naturel  
 ±0.00 Niveau Terrain Aménagé

Commune du projet : CASSANIOUZE (15340)  
 Lieu-dit du site : COURBESSERRE

Parcelle concernée par le projet :  
 Section G - Parcelle 508 (6 532 m²)

- ▶ Accès existant
- ▶ Accès à créer
- Pas de raccordement des réseaux
- EP vers le milieu naturel

Surface d'emprise au sol existante : 0 m²	Surface de plancher existante : 0 m²
Surface d'emprise au sol créée : 297 m²	Surface de plancher créée : 0 m²

Projet : Construction d'une fumière couverte et création d'une fosse à lisier sous caillebotis

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Adresse du projet : COURBESSERRE 15340 CASSANIOUZE

**PLAN DE MASSE ET DE TOITURE**

PC2-5a Éch: 1:500<sup>e</sup>  
 Aurillac, le 26/11/2024

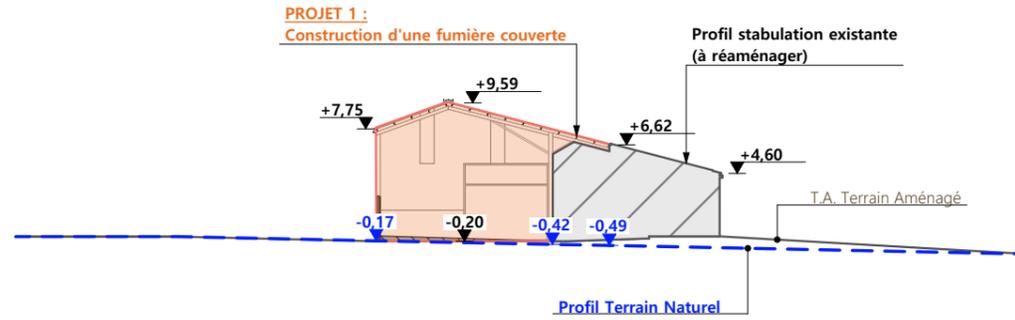
Dessiné par: Julie GINISTY

**SICA HR 15**  
 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

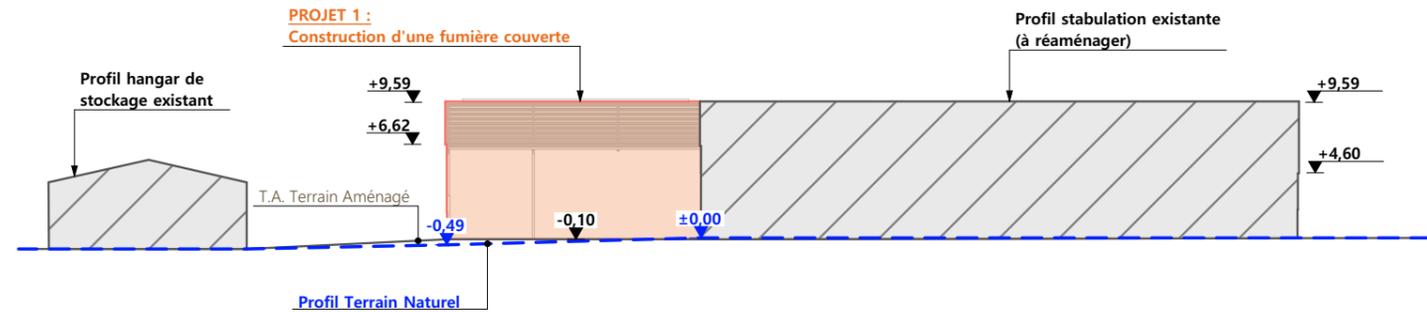
N° déclaration : 042593PC000550312  
 Architecte : Philippe HERNANDEZ

**PC3 - PLANS EN COUPE**  
Échelle: 1/500<sup>e</sup>

COUPE TN1



COUPE TN2



# PC4 - Notice descriptive

## 1- Aspect : projet et localisation

Le projet mené par l'EARL ROUQUET consiste à construire :

- 1- Une fumière couverte en extension de la stabulation existante d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 297 m<sup>2</sup>.
- 2- Création d'une fosse à lisier sous caillebotis dans la stabulation existante d'un volume total de 567 m<sup>3</sup> et d'une profondeur moyenne de 2,25 m.

Les constructions envisagées seront implantées sur le siège d'exploitation situé au lieu-dit cadastré "Courbesserre" sur la commune de CASSANIOUZE (15340) sur la parcelle N° 508 de la section G (propriété du demandeur) ; commune soumise au PLUi de la chataigneraie cantalienne.

Le projet entre dans le cadre d'une logique d'amélioration des conditions de travail des éleveurs et des conditions de logement des animaux.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 50 m du projet (RSD).

## 2- Aspect : environnement

Les bovins seront conduits en aire de couchage paillée avec aire d'exercice caillebotis sur fosse (VT = 567 m<sup>3</sup>, profondeur 2,25 m). La fosse stockera le lisier produit par les vaches sur l'aire d'exercice ainsi que les eaux de traite (EB + EV).

Le fumier compact provenant de l'aire paillée sera curé durant l'hiver autant de fois que nécessaire et déposé dans la fumière couverte projetée.

## 3 - Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

Les caractéristiques visibles des projets seront :

- **Charpente** : métallique
- **Pente de toiture** : 26 et 36%
- **Couverture** : tôle acier anti-condensation teinte graphite (RAL 7022) y compris tôle de rives et faîtière
- **Débord de toiture** : 30 cm
- **Bardage** : tôle acier anti-condensation teinte lauze (RAL 7006) + tôle translucide
- **Translucide** : polycarbonate
- **Maçonnerie** : banchée brute de décoffrage ton ciment brut sombre

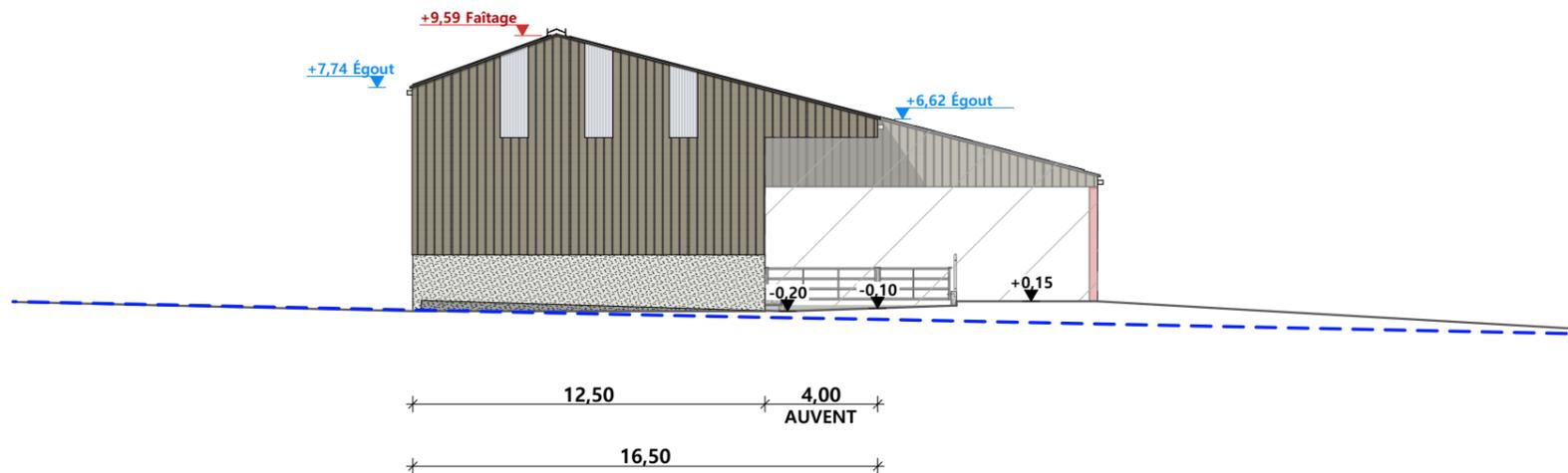
Hormis pour l'excavation de la fosse sous caillebotis à l'intérieur du bâtiment existant, aucun travail de terrassement ne sera nécessaire du fait que le projet se réalise dans la cour de ferme existante.

Les abords seront stabilisés par empierrement de blocage + couche d'empierrement de finition comme actuellement.

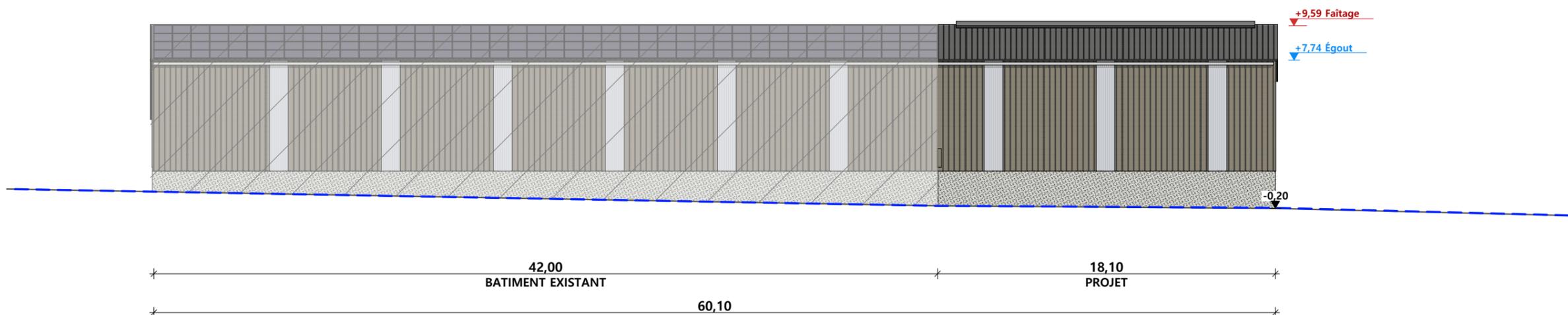
Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

N° Client: 1644	Projet: Construction d'une fumière couverte et création d'une fosse à lisier sous caillebotis		Dessiné par: Julie GINISTY	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small>
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Adresse du projet : COURBESSERRE 15340 CASSANIOUZE			
<b>COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>			PC3-4	Éch: 1:500 <sup>e</sup>
			Aurillac, le 26/11/2024	
			N° déclaration : 042593PC000550312 Architecte: Philippe HERNANDEZ	

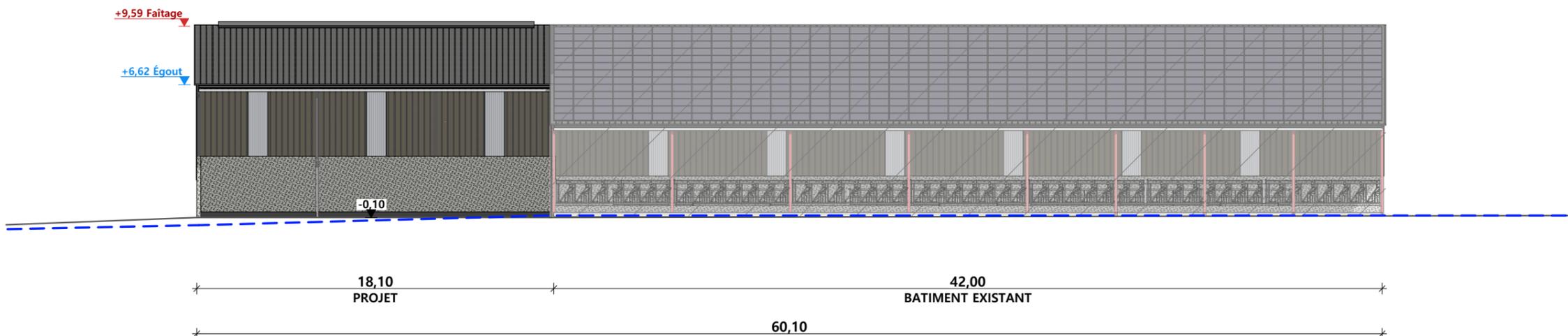
### FACADE SUD-OUEST



### FACADE NORD-OUEST



### FACADE SUD-EST



Maçonnerie :	murs béton ht=3,00m
Charpente :	charpente métallique
Couverture :	tôle acier anti-condensation teinte "graphite" RAL 7022
Bardage :	tôle acier RAL 7006 et polycarbonate translucide

N° Client: 1644	Projet : Construction d'une fumière couverte et création d'une fosse à lisier sous caillebotis		Dessiné par: Julie GINISTY	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Adresse du projet : COURBESSERRE 15340 CASSANIOUZE			
	<b>PLAN DE FACADES</b>			
		PC5b	Éch: 1:250 <sup>e</sup>	N° déclaration : 042593PC000550312
		Aurillac, le 26/11/2024		Architecte : Philippe HERNANDEZ



PC7 - Vue 2



PC6 - Vue 1



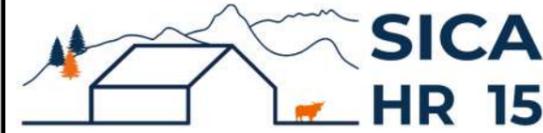
PC8 - Vue 3



PC6 - Vue 1 Insertion

N° Client: 1644	Projet: Construction d'une fumière couverte et création d'une fosse à lisier sous caillebotis		Dessiné par: Julie GINISTY	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small>				
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>							
	Adresse du projet : COURBESSERRE 15340 CASSANIOUZE							
<b>DOCUMENT GRAPHIQUE</b>			<table border="1"> <tr> <td>PC6-7-8</td> <td>Éch : SANS</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Aurillac, le 26/11/2024</td> </tr> </table>	PC6-7-8	Éch : SANS	Aurillac, le 26/11/2024		N° déclaration : 042593PC000550312 Architecte: Philippe HERNANDEZ
PC6-7-8	Éch : SANS							
Aurillac, le 26/11/2024								

# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **EARL ROUQUET**  
**Courbesserre**  
**15340 CASSANIOUZE**

Localisation  
du/des projet(s): **COURBESSERRE**  
**15340 CASSANIOUZE**

## Description du projet de construction

- 1 - Une fumière couverte en extension de la stabulation existante d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 297 m<sup>2</sup>.
- 2 - Création d'une fosse à lisier sous caillebotis dans la stabulation existante d'un volume total de 567 m<sup>3</sup> et d'une profondeur moyenne de 2,25m

## Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL	1:200
DET2	COUPES DE PRINCIPE A ET B	1:150
DET3	PERSPECTIVES 3D	



Conseiller Bâtiment:  
**Vincent CHARBONNEL**  
Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



**Aurillac, le 26/11/2024.**

Dessiné par:  
**Julie GINISTY**

N° Client: 1644	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

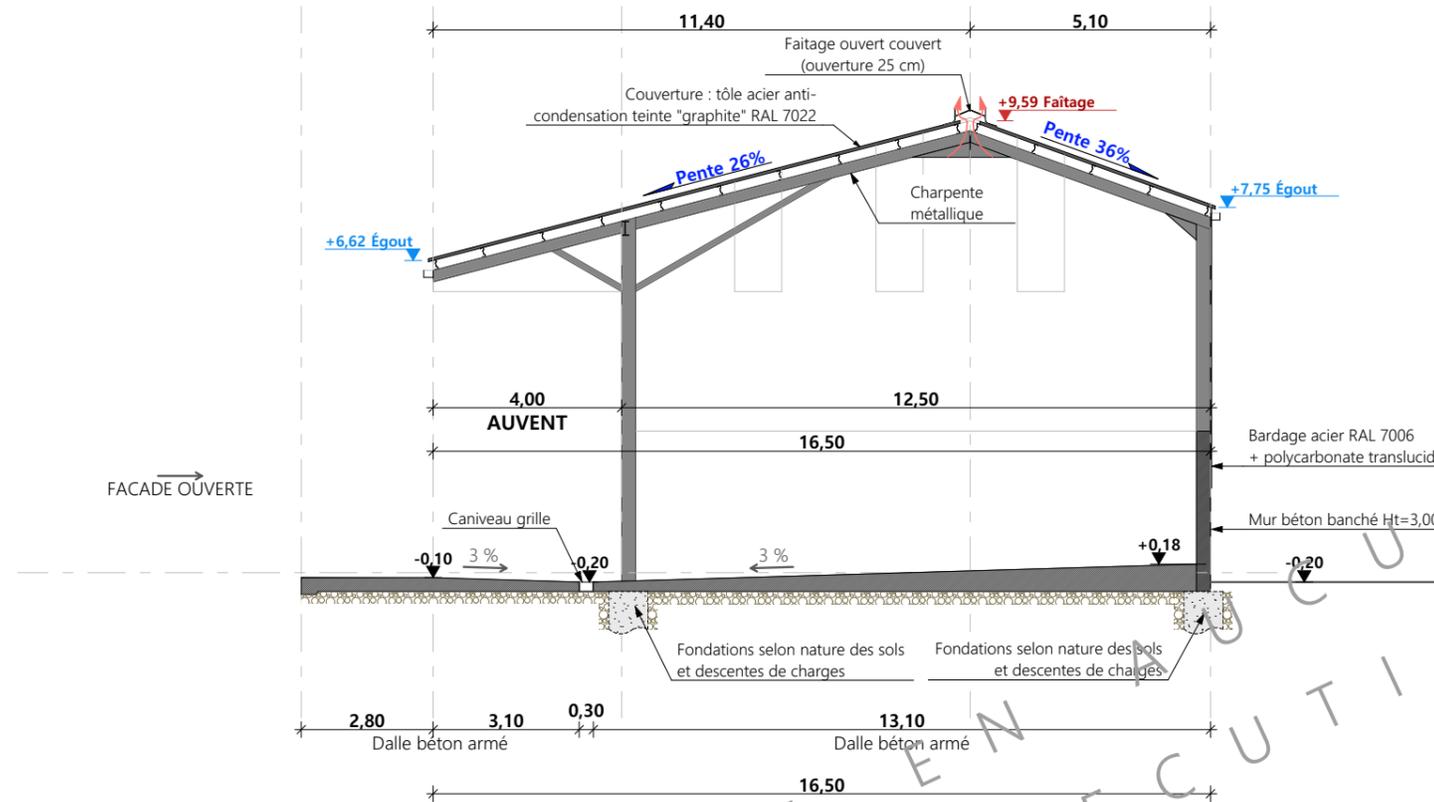
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

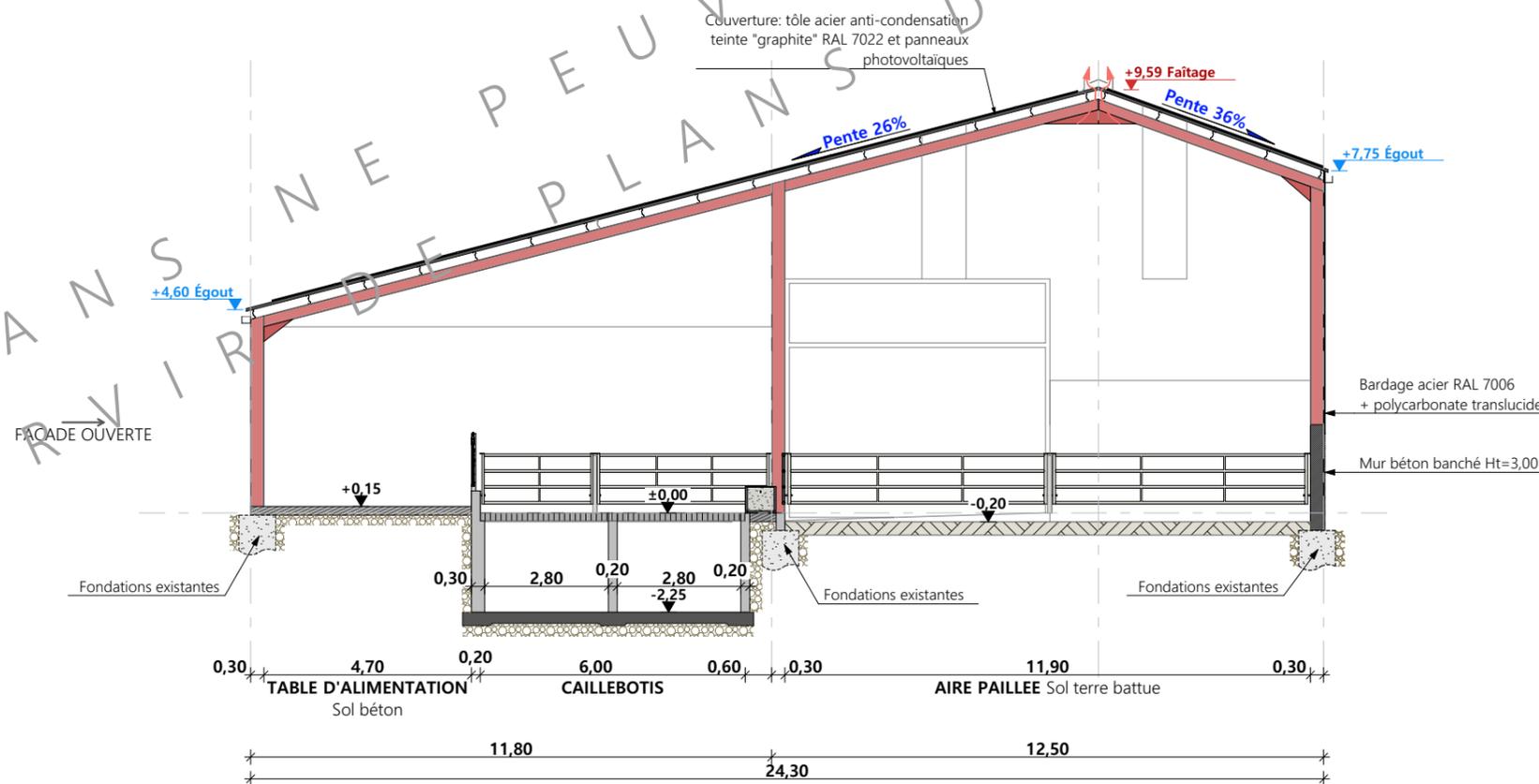
-	-	-	-
0	26/11/2024	J.G.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



COUPE A  
PROJET CONSTRUCTION



COUPE B  
PROJET AMENAGEMENT



N° Client: 1644	Projet: Construction d'une fumière couverte et création d'une fosse à lisier sous caillebotis		Dessiné par:	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Julie GINISTY	
	Maître d'ouvrage: EARL ROUQUET - Courbesserre 15340 CASSANIOUZE		Conseiller Bâtiment:	
<b>COUPES DE PRINCIPE A ET B</b>		DET2	Éch: 1:150 <sup>e</sup>	Vincent CHARBONNEL
		Aurillac, le 26/11/2024		





N° Client: 1644	Projet: Construction d'une fumière couverte et création d'une fosse à lisier sous caillebotis		Dessiné par:	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Julie GINISTY	
	Maître d'ouvrage: EARL ROUQUET - Courbesserre 15340 CASSANIOUZE		Conseiller Bâtiment:	
<b>PERSPECTIVES 3D</b>		DET3	Éch: °	Vincent CHARBONNEL
		Aurillac, le 26/11/2024		

